

Image not found or type unknown



BIENS VENDUS MAIS SUCCESSION NON SIGNE

Par **ALICIA30**, le **18/10/2012** à **17:56**

BONJOUR,

JE VOUS ECRIS CAR UN DE MES FRERES A VENDU DES BIENS COMMERCIAUX COUCHES SUR LE TESTAMENT ALORS QUE JE N'AI PAS ENCORE SIGNE LES PAPIERS DE SUCCESSION. EST-CE LEGAL?

PUIS-JE M'OPPOSER A CETTE VENDE? QUELS SONT MES RECOURS?

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIDE CAR EN DROIT JE SUIS PLUTOT DE TRAVERS!